



PRÉFET DE L'AUBE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DÉCLENCHEMENT INTEMPESTIF SIRÈNE SAIP

Troyes, le 16 mars 2022

Ce mardi 15 mars en début de nuit, une sirène du système d'alerte et d'information aux populations (SAIP) a retenti à la Chapelle-Saint-Luc et a été entendue par de très nombreux habitants au-delà des limites de la commune.

Ce déclenchement intempestif est probablement dû à un dysfonctionnement du système. L'analyse est en cours pour en déterminer les causes.

Immédiatement, les services techniques de la Chapelle-Saint-Luc ont effectué une levée de doute et ont arrêté manuellement les deux sirènes de la commune. La société EIFFAGE, en charge de la maintenance et de la réparation des sirènes SAIP, interviendra prochainement pour procéder à une vérification du système.

Il faut préciser qu'en cas d'alerte aux populations, la sirène SAIP peut être déclenchée par trois acteurs publics : le maire de la commune, le préfet de département ou le ministère de l'Intérieur (Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion de Crise).

Pour rappel :

Lors du déclenchement d'une sirène, les mesures à prendre sont les suivantes :

- Se mettre à l'abri le plus rapidement possible
- Calfeutrer portes, fenêtres et ouvertures
- Suivre les informations sur les radios locales et réseaux sociaux officiels des mairies et de la préfecture
- Ne pas engorger d'appels les réseaux téléphoniques, dont l'utilisation est indispensable aux services de secours et de sécurité

Contact presse

Bureau de la représentation de l'État et de la communication
Tél : 03 25 42 35 00
Mél : pref-communication@aube.gouv.fr

Préfecture de l'Aube
Tél : 03 25 42 35 00
2, rue Pierre LABONDE
CS 20 312- 10025 Troyes Cedex
www.aube.gouv.fr

 @Prefetaube
 @Prefet10